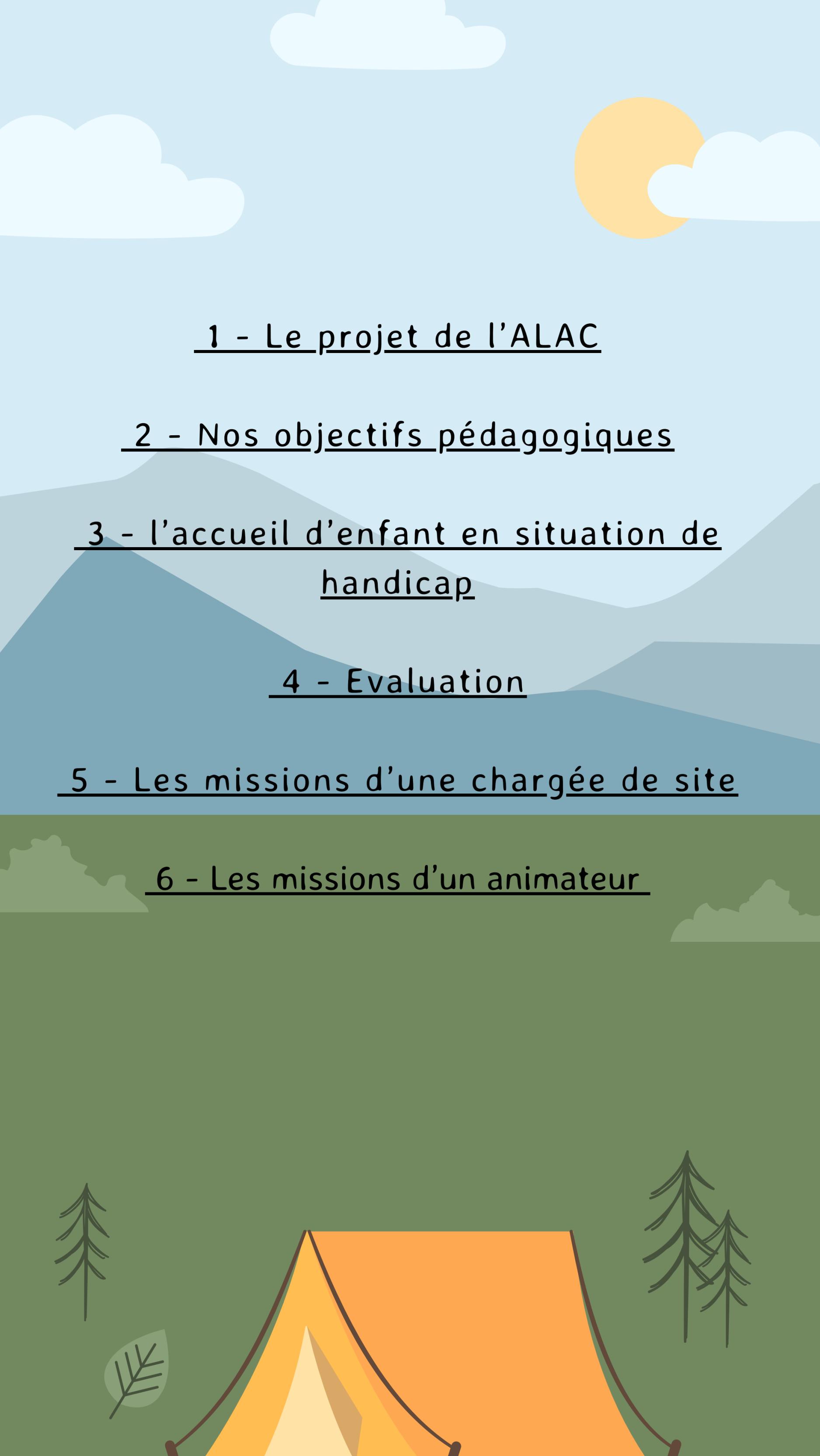


A large, rustic wooden signpost made of horizontal planks, standing on a small wooden post. The sign is decorated with two small brown birds perched on top and a cluster of white daisies with yellow centers on the left side. The background is a bright blue sky with soft white clouds and a green grassy field with small white flowers.

LE CAMP DES LOUVETEAUX

L'ÉQUIPE:

Sonya, Manon F, Lisa, Manon A
Clément, Alice, Coralie et Elina

The background features a light blue sky with a bright yellow sun partially obscured by a white cloud on the right. On the left, another white cloud is visible. Below the sky are stylized blue mountains. The foreground is a green field with a large orange tent in the center, a small green bush on the left, and several green pine trees on the right.

1 - Le projet de l'ALAC

2 - Nos objectifs pédagogiques

3 - l'accueil d'enfant en situation de handicap

4 - Evaluation

5 - Les missions d'une chargée de site

6 - Les missions d'un animateur

1. Projet de l'Alac

L'Association de Loisirs et d'Animation de Carquefou, régie selon la loi de 1901, est une association présente sur Carquefou (commune de l'agglomération nantaise) depuis 1971.

Le projet éducatif de l'ALAC se caractérise par une double volonté :

APPORTER UN COMPLEMENT EDUCATIF

Nous reconnaissons l'espace familial comme le premier lieu éducatif que connaissent les enfants. L'ALAC se doit d'être complémentaire des actions familiales et scolaires et en cohérence avec elles

APPORTER UNE REPONSE SOCIALE

L'ALAC s'efforce de proposer des temps d'animation et d'accueils de qualité à destination des enfants et jeunes carquefoliens, accessibles au plus grand nombre et répondant aux besoins et attentes des familles.

L'ALAC se reconnaît D'EDUCATION POPULAIRE :

L'éducation populaire a pour objet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective. Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique.

Nos orientations pour nos accueils et séjours de l'ALAC :

Favoriser le vivre-ensemble / développer l'esprit d'ouverture, de respect, de tolérance.

Ouvrir les horizons, développer la créativité, l'expression et l'esprit de curiosité

Encourager l'entraide et la coopération

Nos objectifs :

Favoriser l'accueil de TOUS les publics

Favoriser l'apprentissage du bien vivre ensemble, du respect de soi et des autres

Sensibiliser les enfants à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

Permettre une réelle participation des enfants. Exercer les enfants à la pratique de la citoyenneté

Permettre un VRAI temps de VACANCES centré sur le PLAISIR

Permettre une ouverture d'esprit, susciter la curiosité, l'envie de découvrir et développer la créativité à travers des activités culturelles artistiques et sportives originales et innovantes

Développer l'autonomie

Favoriser la place des familles à l'ALAC. Positionner la coéducation comme une richesse

2. Favoriser l'apprentissage du bien vivre ensemble, du respect de soi et des autres:

- Prendre en considération les différences de chacun, sans faire de distinction morale, ethnique ou physique

->

Ne pas faire de différences avec les enfants.

Tous mettre en œuvre pour les enfants ayant un régime alimentaire ou PAI

Atelier CPS (Compétences psycho-sociales)

- Sensibiliser les enfants au respect des personnes (enfants/adultes) mais aussi des lieux et du matériel (structure, rangement) ->

Signalétique compréhensible pour tous.

- Permettre à l'enfant de prendre conscience du groupe

->

Respecter le choix de l'enfant.

Favoriser des petits groupes d'enfants.

- Approfondir la vie collective ->
En faisant des jeux Co + des grands jeux.
Mise en place de "Quoi de neuf" pendant le goûter.

- Ecouter ses émotions ->

Définir une zone de colère (besoin de s'isoler), parler, dire quand ça ne va pas.

Utiliser la malle relaxation.

Mise en place d'un lieu d'expression des émotions.

Malle Fidget

Permettre une réelle participation des enfants.
Exercer les enfants à la pratique de la citoyenneté:

- Accompagner l'enfants dans sa recherche d'autonomie ->

Participer au max au rangement du centre (Fin d'activités, avant les temps de regroupements,...)

Débarrassage du repas, préparation du goûter.

Favoriser l'entraide.

Les enfants choisissent leurs activités.

Les animateurs/trices ne font pas à la place des enfants.

Ils aident ou incitent l'enfant à faire tous seul lorsque cela est possible.

Les animateurs/trices devront montrer l'exemple et l'accompagner les enfants dans l'organisation et les gestes de la vie quotidienne.

- Créer un lieu de vie avec des espaces adaptés aux enfants ->

Mobilier adaptés aux enfants.

- Favoriser l'expérimentation, la découverte et l'observation ->

Projet espace et jeux symboliques.

- Respect du rythme de l'enfant ->

Mise en place de temps calme, de temps libre, activités diverses (culturels, sportifs, manuelles,...)

Possibilité que l'enfant ne fasse rien

Sensibiliser les enfants à l'éducation, à l'environnement et au développement durable:

- Mise en place de projets en lien avec la nature -> Travailler avec des objets de récup'.
En privilégiant la réutilisation/seconde vie des objets.
- Permettre à l'enfant de découvrir son environnement
->
Propositions de sorties.
Activités zen.
Visites chez des agriculteurs.
- Sensibiliser les enfants aux développements durables ->
En triant les déchets, en ramassant les déchets en sorties et dans le centre.
En évitant le gaspillage.
En mettant une poubelle jaune dans chaque salle



Permettre une ouverture d'esprit, susciter la curiosité, l'envie de découvrir et développer la créativité à travers des activités culturelles, artistiques et sportives originales et innovantes:

- Développer l'intérêt des enfants dans leur participation à un ou plusieurs projets -> Nous préparons des plannings riches en activités. Ils sont établis pour toute la période mais peuvent être modulables en fonction des envies des enfants.

Animateurs force de propositions.

Il faut diversifier au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chaque enfants comme proposer des activités manuelles, sportives, motricités, artistique ...

- Permettre à l'enfant de découvrir le spectacle vivant ->

Sorties culturelles (théâtre, cinéma,...)

Expression corporelle.

Intervenants extérieurs (Danse, musique,...)

- Développer la motricité fine et l'esprit d'équipe ->

Activités manuelles

Jeux coopératifs.

Grands jeux.



Favoriser la place des familles à l'ALAC. Positionner la Co-éducation comme une richesse:

- Permettre aux enfants de valoriser leurs créations pour leurs parents ->
- En organisant des expositions.
- En organisant des goûters parents.
- Panneaux photos des temps d'activités.

- Communication avec les parents et partage ->
- Discussions animateurs/Parents sur les temps d'accueil.
- Laisser les parents rentrer dans la structure tous les vendredis soirs pour profiter avec leurs enfants tous en visitant le centre.

Journée type d'un enfant de Petite section ou
Moyenne section
en accueil de loisirs :

- 08h-09h30 : Accueil, proposition d'un petit déjeuner & Jeux libre
- 09h30-9h45 : Rangement et rassemblement
- 09h45-11h : Appel des enfants et présentation des d'activités & créations
- 11h-11h30 : Jeux libre + rangement des activités
- 11h30-13h30 : Repas au restaurant scolaire Louis Armand (départ/retour à pied).
- 13h30-14h15 : Temps calme ou sieste
- 14h15-15h : Temps libre
- 15h-16h30 : Activités + rangement des activités
- 16h : Réveil des enfants qui dorment encore
- 16h30-17h : Goûter
- 17h-18h30 : Accueil - on continue de jouer, lire, dessiner... en attendant les familles



3. L'accueil d'enfant en situation de handicap:

Nos objectifs:

- - Accueillir et répondre à la demande des familles en termes d'accueil
- - Favoriser l'inclusion des enfants porteur de handicap dans la collectivité
- - Permettre aux enfants valides et enfants en situation de handicap de vivre ensemble
- En direction des animateurs :
 - - Savoir situer son niveau d'intervention auprès de l'enfant en situation de handicap
 - - Accueillir et écouter la famille
- En direction des familles :
 - - Permettre aux familles d'accueillir leur enfant en situation de handicap dans une structure d'accueil collectif en fonction de nos capacités d'accueil.
 - - Être à l'écoute des familles

Nos actions:

- Recevoir chaque famille individuellement, afin de déterminer avec eux le besoin d'accueil de l'enfant.
- Leur présenter l'association, notre projet, la structure, les locaux, l'équipe encadrante et les conditions d'accueil de la structure.
- Une fois l'accueil de l'enfant déterminé avec la famille, nous organiserons son arrivée.
- L'équipe d'animation accompagné de la direction organisera les activités de façon que l'enfant accueilli puisse participer sans difficulté.
- Nous aurons un rôle dans l'inclusion de l'enfant au sein du collectif.

4. Evaluation:

Nous évaluons :

- En fonction du nombre d'enfants a chaque activités
- Les différentes activités proposées
- La réaction des enfants après chaque activités et durant l'activité
- Autour de discussion pendant le goûter ou pendant l'activité
- La réaction des enfants quand on leur propose les activités
- L'avis de l'animateur après son activité
- Les ressentis des animateurs et des enfants de la journée
- Les retours des parents suite à la journée de leur enfants
- En fonction du projet pédagogique

5. Les missions d'une chargée de site:

Chargée de site :

- Définir le projet pédagogique du site en cohérence avec le projet du secteur et le public accueilli et assurer sa mise en place.
- Assurer le bon fonctionnement de son site d'accueil
- Assurer la mission de "Directeur de centres "Réf DDCS" les mercredis et les vacances
- Assurer les relations avec les familles adhérentes et favoriser la dynamique associative
- Assurer les relations avec les partenaires intervenant sur le site
- Participer aux actions de communication du secteur enfance

6. Les missions d'un animateur:

Animateur:

- Assurer l'activité d'animation sur son site
- Participer aux relations avec les familles adhérentes
- Mettre en œuvre, en équipe, les projets d'animation et assurer la vie quotidienne sur son site
- Proposer des activités aux enfants, sur chaque temps d'accueil, en adéquation avec leur âge, leurs besoins et favorisant leur épanouissement
- Garantir, dans toute situation, la sécurité physique, affective et morale des enfants (sur site, en sortie, avec un prestataire, etc.)
- Favoriser l'intégration de chaque enfant au sein du groupe et le « bon vivre-ensemble »
- Expliquer et faire respecter les règles par chacun des enfants
- Organiser le site et la vie quotidienne dans le centre, de la préparation des activités au rangement
- Garantir le respect des conditions d'utilisation du site et du matériel
- Assurer le respect des règles d'hygiène, sanitaires et de sécurité
- Alerter son responsable en cas de problèmes
- Entretenir un esprit d'équipe avec les autres animateurs
- Participer aux réunions de préparation, évaluation et bilan
- Proposer des améliorations suite aux bilans d'activité ou en cas de problèmes
- Favoriser le respect de la protection de l'environnement

